

« atouts pour tous »

Une convention pour accompagner la scolarisation des élèves en situation de handicap en inclusion dans les classes ordinaires

Modalités d'inscription aux actions « atouts pour tous » : les demandes doivent s'inscrire en complément du droit commun.

- **Annexe 1** : Demande pour bénéficier d'aides humaines :
 - « interprétariat en LSF » : contribution au coût d'interprétariat en Langue des Signes Française ;
 - « tutorat » : aide aux devoirs, soutien, ouverture culturelle et sociale, assuré par des étudiants de grandes écoles (IEP ; ENAC ; ISAE ; INSA).

Date limite d'inscription : 2 novembre 2018

- **Annexe 2** : Demande de financement pour un matériel à usage individuel ou pour une utilisation au sein d'une classe ;

Pas de date limite d'inscription

- **Annexe 3 et 3 bis** : Parcours de découverte de métiers et de formations pour les élèves de troisième (visites et rencontres avec les professionnels pour sensibiliser ces élèves aux métiers des grandes entreprises).

Date limite d'inscription : 2 novembre 2018

NB :

- Afin de bénéficier de ces actions, une photocopie de la notification MDPH est exigée.
- Pour la participation aux parcours, une pièce d'identité est exigée dans certaines entreprises. Si le jeune intéressé n'en possède pas, veillez à ce qu'il en fasse la demande le plus rapidement possible.
- Nous attirons votre attention sur le respect des procédures et des dates indiquées dans les annexes et de vous assurer du consentement des parents et de l'élève.

CONTACT : atoutspourtous@ac-toulouse.fr

ANNEXE 1 : **Demande d'aide humaine**

❖ TUTORAT

Les élèves en situation de handicap ont, plus que les autres, besoin d'être soutenus dans leur projet de formation et encouragés, pour certains, tout au long de celui-ci. Pour ce faire, les partenaires de la convention « atouts pour tous » proposent un accompagnement de proximité assuré par les étudiants de 4 Grandes Écoles Supérieures.

ISAE : un étudiant accompagne individuelle un élève à raison de 2h/semaine, **dès la 4^e**, au sein de son établissement scolaire. La répartition des activités lors d'une séance dépend de la problématique de chaque élève (aide aux devoirs, méthodologie, organisation culturelle, découverte des TIC, ouverture culturelle, échanges, travail sur l'orientation...). Concernant ce dernier point, il pourra être proposé la découverte de plusieurs universités/écoles selon les souhaits des jeunes, des rencontres avec des professionnels, des visites d'entreprises...

ENAC : les rencontres entre étudiants et **lycéens** se font sur le campus de l'ENAC, sur une base d'une rencontre hebdomadaire, le samedi matin ou le mercredi après-midi, le transport étant pris en charge par l'École.

Les activités proposées se font sous la forme d'ateliers dont le but est de développer les compétences d'autonomie, l'aisance à l'oral, la confiance en soi ou encore la capacité à travailler en équipe. Seront aussi organisées des rencontres avec des professionnels, des grandes écoles, des universités, selon les voies d'orientation définies par les lycéens. Ponctuellement, des sorties culturelles ou sportives seront proposées.

INSA : il s'agit d'une formation au long cours, **apparentée au programme Ô Talents, proposée par le dispositif Egalité des chances de l'INSA**. Le programme proposé vise à apporter aux élèves **en situation de handicap, dès la 4^e**, de l'ambition, de la confiance en soi, une grande ouverture aux autres et au monde, un capital culturel, une connaissance des codes sociaux, un travail régulier en anglais et une aide à l'orientation. Ces compétences seront travaillées non seulement en séance de tutorat (**groupes** de 8 jeunes regroupés à l'INSA **tous les samedis** matin et animés **par des tuteurs étudiants INSA**) ou lors de sorties culturelles **dans Toulouse**.

IEP : Dans le cadre de son programme DISPO, Sciences Po Toulouse développe un programme d'égalité des chances. Labélisée « Cordée de la réussite », l'action de tutorat proposée vise à relever et accompagner les ambitions des élèves handicapés, **dès la 3^e**. Les actions, différentes selon le niveau de classe de l'élève handicapé, prendra appui sur des ateliers pluridisciplinaires, des moments fédérateurs entre lycéens, des sorties culturelles et des rencontres d'artistes, des stages linguistiques culturels et sportifs, des incursions dans l'univers des médias, des rencontres avec des professionnels du monde de l'entreprise, de la politique, de la culture.

❖ INTERPRÉTARIAT L.S.F :

Destinée aux élèves sourds signants, hors parcours PEJS du rectorat, cette aide financière limitée, réservée aux élèves du secondaire (lycéens et BTS), ne concerne que l'appui aux enseignements.

**Demande d'aide humaine formulée par les établissements
Année scolaire 2018-2019**

Date limite d'inscription : 2 novembre 2018

Collèges, lycées Généraux et Technologiques et Lycées Professionnels

- Nom de l'établissement :
- Département :

Élève	Classe	Aides humaines souhaitées : <i>précisez interprétariat LSF ou tutorat</i>

A retourner à atoutspourtous@ac-toulouse.fr

ANNEXE 2 : **Demande d'aides matérielles**

La demande d'aide matérielle s'entend comme venant en appui d'un achat particulier visant à permettre à l'élève handicapé de mener au mieux ses apprentissages. **En complément du droit commun** (appui d'une demande à la MDPH), cet achat peut être attaché à l'élève ou à sa classe.

<p>Demande d'aides matérielles</p> <p>Collèges, lycées Généraux et Technologiques et Lycées Professionnels</p> <p>Année scolaire 2018-2019</p>

- **Nom de l'établissement :**
- **Département :**

Elève	Classe	Aide matérielle demandée

A retourner à atoutspourtous@ac-toulouse.fr

ANNEXE 3 : Parcours de Découverte des Métiers et des Formations

Stage d'observation des élèves de 3^{ème} (informatique, spatial, aéronautique et développement durable)

I – Cadre général des parcours

Ces parcours entrent dans le cadre de la convention « atouts pour tous ». Ils s'intègrent au dispositif national **Parcours Avenir(PA) pour les collégiens en situation de handicap et ceux relevant du réseau d'Education Prioritaire (REP+).**

→ Ils sont une alternative possible au stage d'observation en milieu professionnel obligatoire pour tous **les élèves des classes de 3^{ème} ordinaire**.

Le principe des parcours est le suivant :

→ Une séquence d'observation est organisée autour d'un accueil collectif dans diverses entreprises et établissements de formation. Cette séquence d'observation en milieu professionnel offre aux élèves une vision globale d'un secteur d'activités et permet la découverte des métiers variés au sein de plusieurs entreprises.

→ Au sein de chaque structure d'accueil :

- un temps est dédié à la présentation et la visite de l'entreprise ou de l'école,
- un autre privilégie les échanges avec les salariés sur les métiers, les postes de travail, les relations et place au sein de l'organisation. Sont aussi présentés les métiers non techniques (achats, RH, secrétariat, logistique, gestion, ...).

→ Il est proposé une session de 4 jours chaque année scolaire.

→ Le nombre maximum de jeunes par groupe est de 14, les jeunes en situation de handicap constituant la moitié du groupe.

II – Condition de prise en charge des frais liés à la participation aux parcours

Les entreprises signataires de la convention « atouts pour tous » prennent en charge les frais liés à la participation à l'un des parcours uniquement pour les jeunes en situation de handicap ayant une reconnaissance MDPH.

La prise en charge des transports ne sera possible que pour les élèves résidents hors réseau Tisséo, sauf situation particulière (contactez atoutspourtous@ac-toulouse.fr).

III – Dates des parcours (les entreprises mentionnées peuvent changer) :

1. Parcours de l'Aéronautique : **semaine 50 (du 10 au 14 décembre 2018)**
THALES AVIONICS, AIRBUS, SAFRAN-Aircelle, ISAE, ENAC, Lycée St Exupéry
2. Parcours du Spatial : **semaine 3 (du 14 au 18 janvier 2019)**
THALES ALENIA SPACE, AIRBUS DEFENCE & SPACE, CNES, ISAE, Lycée de l'Espace.
3. Parcours de l'Informatique : **semaine 5 (du 28 janvier au 1^{er} février 2019)**
SOGETI, CAPGEMINI, THALES SERVICES, SAFRAN Engineering, lycée Victor Hugo, IUT informatique de Blagnac et un labo de recherche de l'INP.
4. Parcours de l'Éco-ingénierie: **semaine 51 (du 17 au 21 décembre 2018)**
Les écoles et laboratoires de l'INP (météo, Purpan, ENSIACET, ENSEEIHT), SPIE Sud-Ouest, SETMI.

**Demande de participation aux parcours 1, 2 et 3 de Découverte des
Métiers et des Formations
à retourner au plus tard le 2 novembre 2019**

Les établissements, scolarisant des élèves souhaitant participer à l'un des parcours de découverte proposés, sont invités à retourner à l'adresse courriel suivante atoutspourtous@ac-toulouse.fr :

- ce document et la fiche individuelle de renseignement complétés
- la copie de la pièce d'identité de l'élève (obligatoire pour pouvoir participer)
- la copie de la pièce d'identité des accompagnateurs éventuels
- la notification de la MDPH pour les jeunes en situation de handicap (obligatoire pour la prise en charge des frais liés à la participation à l'un des parcours)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Catherine Albin, à l'adresse courriel ci-dessus, ou au 05 36 25 73 17, ou Valérie Millet au 0536 25 72 62/ 06 88 75 89 32.

Le nombre de places étant limité (14 collégiens maximum pour chaque parcours de découverte), les premières réponses seront retenues.

Nom de l'établissement :

Département :

Nom du contact :

N° tel. Portable :

Les élèves peuvent postuler à un ou plusieurs parcours qu'ils classeront par ordre de préférence dans le tableau ci-dessous.

Nom et Prénom de l'élève	Situation Handicap reconnue MDPH oui/non (1)	Choix du parcours : Aéronautique, Spatial, ou Informatique (pour le Développement durable, voir annexe 4 bis)	Aide humaine et/ou matérielle (2) et (3)

(1) Cette reconnaissance peut éventuellement être en cours à la MDPH, merci de préciser alors la date de dépôt de la demande.

(2) Accompagnement, matériel, moyen de transport spécifique nécessaire(s) pour les élèves en situation de Handicap (hors réseau TISSEO)

(3) Le coût sera pris en charge par la convention pour couvrir l'aide définie à condition que l'élève ait une reconnaissance MDPH.

Note importante : Pour certaines entreprises les accès de visiteurs sont fortement réglementés. Photocopie du passeport ou de la carte d'identité, pour les élèves et les accompagnants, doivent nous être communiqués au moins 6 semaines avant le parcours de découverte. Le jour de la visite, les participants (collégiens et accompagnants) devront se présenter au poste de garde munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS POUR LES PARCOURS INFORMATIQUE, SPATIAL, AERONAUTIQUE

ELEVE :	
NOM	
PRENOM	
MOBILE	
ADRESSE	
DP OU EXTERNE	
MOYEN DE TRANSPORT	
ETABLISSEMENT :	
NOM	
TEL	
MAIL	
NOM DU CHEF D'ETAB.	
MOBILE	
REFERENT (enseignant référent de scolarité ou professeur principal)	
NOM	
PRENOM	
TEL	
MAIL	
PERE (OU TUTEUR LEGAL)	
NOM	
PRENOM	
TEL	
MOBILE	
MAIL	
MERE (OU TUTEUR LEGAL)	
NOM	
PRENOM	
TEL	
MOBILE	
MAIL	
ACCOMPAGNATEUR (AVS OU PROFESSEUR) SI BESOIN	
NOM	
PRENOM	
TEL	
MOBILE	
MAIL	

à retourner à l'adresse courriel suivante :
atoutspourtous@ac-toulouse.fr

ANNEXE 3 bis : Parcours de Découverte des Métiers et des Formations(suite)

Parcours de Découverte des Métiers et des Formations n°4 Éco-ingénierie

Le parcours éco-ingénierie est une **semaine de découverte des entreprises, laboratoires, formations et métiers pour des élèves de 3^{ème}** organisée par l'INP Toulouse (Institut Nationale Polytechnique de Toulouse), <http://www.inp-toulouse.fr/fr/formation-initiale/grandes-ecoles.html>.

Il s'agit d'une alternative possible au stage d'observation en milieu professionnel à effectuer en classe de 3^{ème}.

L'INP Toulouse regroupe en son sein plusieurs **écoles d'ingénieur** et **laboratoires de recherche** qui au côté d'**entreprises de la région**, se proposent de vous ouvrir leurs portes pour vous faire découvrir les corps de métier et formations misent en œuvre **autour du thème transverse et fédérateur qu'est le développement durable**. En effet le développement durable c'est « Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. » C'est tout l'enjeu de la formation de l'INP dans tous les domaines scientifiques et techniques ainsi que dans la recherche.

Ce thème englobe de nombreux sujets en rapport avec l'**eau**, le **recyclage**, l'**agriculture**, les **énergies renouvelables** (pile à combustible, etc.), la **ville durable** (projet sur mine urbaine, etc.) ou encore la **météorologie**.

Durant cette semaine vous découvrirez ou redécouvrirez ces thèmes au travers de **présentations, visites, témoignages** et d'**éventuelles activités** ayant lieu au sein d'établissements tel que :

- L'**école Météo** de Toulouse : INP-ENM
- L'**école d'ingénieur de PURPAN** (science du vivant, agriculture, agroalimentaire, marketing et management) : INP-EI PURPAN
- L'**INP-ENSIACET** : Ecole d'Ingénieur pluridisciplinaire dans les domaines de la transformation de la matière, de l'énergie et des services associés
- L'**INP-ENSEEIH** : L'N7 forme des ingénieurs à fortes compétences scientifiques et techniques dans les domaines de l'énergie et l'environnement et du numérique au sens large.
- Plusieurs laboratoires de ces écoles comme par exemple le **Laboratoire de Chimie Agro-Industrielle** (LCA) et le laboratoire **Laplace** (micro-réseaux intelligents du futur, pile à combustible)
- La **SETMI Toulouse** (Unité de valorisation énergétique qui vous permettra de comprendre comment sont alimentés 10 000 logements en eau chaude chauffage et eau chaude sanitaire)
- **SPIE Sud-Ouest : Domaines de l'énergie et des communications** : conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'installations économes en énergie et respectueuses de l'environnement.

Cette semaine vous donnera une **vision globale** de ce domaine où l'**interaction entre 3 piliers, étudiants, entreprises, enseignants chercheurs** est primordiale pour **travailler ensemble à un monde pérenne**.

Instructions pour demande d'inscription :

(Attention : Le recrutement sur ce parcours est géré par l'INP. Il s'agit donc d'une demande faite séparément, en plus de celle pour les trois autres parcours proposés par le rectorat.)

Les établissements, scolarisant des élèves souhaitant participer au parcours Éco-ingénierie ont jusqu'au **02/11/18** pour retourner à l'adresse courriel suivante : parcours4-INP@inp-toulouse.fr:

- Ce document et la fiche individuelle de renseignement complétés
- la copie de la pièce d'identité de l'élève (obligatoire pour pouvoir participer)
- la copie de la pièce d'identité des accompagnateurs éventuels

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'équipe organisatrice de l'INP à l'adresse courriel ci-dessus, nous vous communiquerons ultérieurement les références d'une personne précise à contacter.

Le nombre de places étant limité (14 collégiens maximum pour chaque parcours de découverte), les premières réponses seront retenues.

Nom de l'établissement :
Nom du contact :

Département :
N° tel. Portable :

Nom et Prénom de l'élève

**FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS POUR LE
PARCOURS N° 4 : ÉCO-INGENIERIE**

ELEVE :	
NOM	
PRENOM	
MOBILE	
ADRESSE	
DP OU EXTERNE	
MOYEN DE TRANSPORT	
ETABLISSEMENT :	
NOM	
TEL	
MAIL	
NOM DU CHEF D'ETAB.	
MOBILE	
REFERENT (enseignant référent de scolarité ou professeur principal)	
NOM	
PRENOM	
TEL	
MAIL	
PERE (OU TUTEUR LEGAL)	
NOM	
PRENOM	
TEL	
MOBILE	
MAIL	
MERE (OU TUTEUR LEGAL)	
NOM	
PRENOM	
TEL	
MOBILE	
MAIL	
ACCOMPAGNATEUR (AVS OU PROFESSEUR) SI BESOIN	
NOM	
PRENOM	
TEL	
MOBILE	
MAIL	

**A retourner à l'adresse courriel suivante :
parcours4-INP@inp-toulouse.fr**